



Nicolas Vandel et Quentin van der Straten gèrent la plateforme avec quatre autres personnes.

Morning Blue, le secrétariat social du décès en ligne

■ Cette start-up belge a créé une plateforme de gestion des démarches administratives à la suite d'un décès.

Au risque de heurter, la mort est aussi un business. Le marché français du funéraire, à titre d'exemple, est estimé à 2,5 milliards d'euros par an. Comme d'autres marchés, celui de la mort n'échappe pas à la vague du numérique. Ainsi, de plus en plus de biens et services liés à la disparition d'un parent ou d'un proche, sont accessibles en ligne. Des start-up dites "DeathTech" en ont aussi profité pour se lancer, avec des levées de fonds parfois importantes.

En Belgique, la vague demeure encore discrète. Mais ça commence à bouger. Legacio, start-up bruxelloise qui a vu le jour en 2020, propose de se passer de notaire pour faire en ligne, à un prix abordable, une déclaration de succession ou un testament.

Un outil pour se faciliter la vie

Une autre start-up bruxelloise, Morning Blue, a décidé de sortir de l'ombre. Fondée en 2019, elle s'est un peu cherchée avant de lancer, début 2020, une première version de sa plateforme. "L'idée, explique Nicolas Vandel, CEO de Morning Blue, est venue d'une discussion avec un notaire qui, voyant dans son étude de très nombreuses personnes perdues face à la perte d'un proche, s'est posé la question de savoir comment les aider." La réponse a été de créer une plateforme, accessible gratuitement, regroupant toutes les démarches ainsi que des formulaires faciles à remplir (certificat d'hérédité, dispense ou refus de déclaration de succession, etc.). Rejoint par Quentin van der Straten, Nicolas Vandel a élargi l'offre de Morning Blue à

Plus de 1 000 comptes ont été créés sur la plateforme à ce jour.

des services plus inattendus, comme la fermeture de comptes créés par le défunt sur des réseaux sociaux ou la gestion d'un animal de compagnie. "On a développé un outil technologique pour faciliter la vie de personnes démunies face à la complexité des démarches à effectuer lors d'un décès. On les informe et on les accompagne dans ces démarches. On est le secrétariat social ou le 'one-stop-shop' numérique de la mort."

MM. Vandel et van der Straten insistent sur un point: la complémentarité de leur outil avec les services d'un notaire, d'un avocat ou d'un fiscaliste. "Les notaires ne peuvent pas, ou ne veulent pas toujours, s'occuper de tout le monde", disent-ils. Sous-entendu: les personnes ayant peu de moyens font rarement appel à un notaire pour gérer la perte d'un proche. "Les services essentiels sont gratuits sur Morning Blue. Si le client veut accéder à plus de services, on a des offres payantes."

Du côté de la Fédération des notaires (Fednot), on ne s'émeut pas trop de l'arrivée de plateformes telles que Morning Blue ou Legacio. "Elles peuvent être utiles pour des dossiers de succession simple, observe Jan Sap, le CEO de Fednot. La plus-value du notariat réside dans le traitement de dossiers plus complexes et des proches plus personnalisés." Fednot ne reste pas non plus les bras croisés en matière de numérisation. Elle propose déjà près de 50 applications de pointe dédiées aux études notariales.

Après dix-huit mois d'activité de la plateforme morning-blue.com, Nicolas Vandel et Quentin van der Straten – qui ont bouclé, fin 2020, une levée de fonds de "près d'1 million d'euros" auprès de business angels belges – revendiquent la création de "plus de 1 000 comptes". L'objectif de Morning Blue est de lancer de nouveaux services et de les proposer "assez vite" dans d'autres pays européens.

Pierre-François Lovens



La Libre Belgique édition nationale 28/10/2021, pages 26 & 27

All rights reserved. Reuse and reproduction only with the authorization of the publisher of La Libre Belgique édition nationale

